

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	95 (1966)
Heft:	10
Artikel:	Le GRETI, pourquoi?
Autor:	Roller, Samuel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040312

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le GRETI, pourquoi?

Il y a une année, un nouveau pas était franchi dans le regroupement des enseignants romands à tous les degrés par la fondation du GRETI (Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction.)

Nous devons à la grande amabilité de M. Roller, que nous remercions, de pouvoir publier ici l'article qu'il a écrit pour le premier numéro du Bulletin d'information du GRETI, article expliquant les raisons et la nécessité de cette mise en commun des efforts de spécialistes de la pédagogie en général et de responsables de la formation des cadres des entreprises industrielles et commerciales.

Le XIX^e siècle a vu les Etats européens faire leur unité, il a vu la première révolution industrielle – celle de la machine à vapeur –, il a vu aussi apparaître, corrélativement, l'instituteur chargé par la société d'instruire les enfants du peuple dans des écoles officielles afin que ces enfants deviennent de bons ouvriers, de bons producteurs. Ce même instituteur fut, en même temps, revêtu d'une *mission*: éduquer les enfants du peuple et en faire de bons citoyens. L'instruction, à cette époque, consistait, essentiellement, à apprendre aux enfants les trois «R's» des Anglo-Saxons: lire, écrire et compter. A ce bagage fondamental se sont vite ajoutées des disciplines de culture: la géographie, l'histoire, le dessin, le chant. L'instituteur fut ainsi le pourvoyeur du savoir et comme tel se trouva être l'objet de la considération générale. Période mystique – la mystique de l'école laïque ouverte à tous –, période de modeste mais de robuste efficacité.

Depuis lors, en 150 ans, la situation de l'instituteur a changé. Le monde est en train de faire son unité planétaire et il achève, déjà, sa seconde révolution industrielle. L'instruction primaire ne suffit plus à équiper l'homme contemporain et le maître secondaire relaie, quant au crédit social, le «régent» de jadis. Et d'ailleurs qu'est-ce que cette instruction dont on continue à vouloir munir les élèves? Les trois «R's» sans doute, mais considérés dans une perspective toute nouvelle: apprendre à lire, c'est apprendre à extraire de la page imprimée, toujours plus vite et toujours mieux, l'information dont elle est grosse; apprendre à écrire, c'est apprendre à se servir d'outils modernes: la plume-réservoir le stylo à bille, ou le stylo feutre, la machine à écrire, c'est aussi, et essentiellement, apprendre à manier la langue écrite pour dire son penser avec vigueur; apprendre à calculer enfin, c'est, avec la mathématique moderne, apprendre à raisonner, apprendre à penser.

Les disciplines de culture revêtent, elles aussi, un caractère nouveau: il est bon, sans doute, de disposer de solides notions en géographie,

en histoire ou en sciences. Néanmoins ce qui, à l'heure actuelle, l'emporte sur tout le reste, c'est la méthode de travail qui rend l'élève capable de trouver, aujourd'hui comme demain et après-demain, les informations dont il a, et aura besoin, pour résoudre les problèmes que la vie – la vie personnelle et la vie professionnelle – lui posera et dont les termes, en ce moment-même, lui sont encore inconnus, comme ils le sont d'ailleurs au plus grand nombre des hommes actuellement vivants.

Simultanément, les exigences grandissent: les têtes doivent être bien faites et, aussi, mieux pleines. Comment satisfaire à ces exigences? Comment le faire bien au moment-même où l'école, épousant la courbe de l'expansion démographique, devient une *école de masse*, au moment aussi où le nombre des enseignants s'amenuise?

Tranchons le mot: l'école, d'artisanale qu'elle fut jadis, ne peut éviter d'emprunter à l'industrie quelques-uns de ses caractères: mutation de l'école. Mais pour que ce changement se fasse, et se fasse de manière convenable, il importe que l'école prenne conscience de ses modes d'agir et qu'elle en mesure l'efficacité. Il importe aussi qu'elle accepte de considérer d'un œil averti les *techniques d'instruction* que le monde met à sa disposition: les moyens audio-visuels, par exemple, les machines à enseigner, ... et tout ce que demain lui apportera de neuf.

Ajoutons encore que le temps de scolarisation qui s'achevait, au siècle dernier, à 12 ans, dans les conditions les plus favorables, prend fin, aujourd'hui, beaucoup plus tard – vers 20 à 25 ans – et, qu'en fait, il est en passe de ne plus s'achever jamais: nous sommes entrés dans le temps de l'éducation continue et du recyclage permanent des individus.

A quoi en sommes-nous chez nous, en Suisse romande? La prise de conscience se fait et le besoin d'agir devient impérieux. Nous sommes aidés, dans tout cela, par plusieurs d'entre nous qui «poussent à la roue»: Jean-Pierre Rochat de Montreux, avec l'Ecole romande et la CIPER dont on sait, déjà, les beaux travaux de mise en place des programmes scolaires; les maîtres secondaires avec les laboratoires de langues – celui par exemple de l'Ecole de Commerce de la Chaux-de-Fonds – et la mathématique nouvelle; l'Institut de psychologie (Philippe Muller et Jean Cardinet) et le centre de linguistique appliquée (Albert Gilliard), rattachés tous deux à l'Université de Neuchâtel; les services de la recherche pédagogique de Neuchâtel, de Lausanne et de Genève; les Centres d'information et les guildes de documentation des instituteurs romands, (la guilde de la SRP à Montreux, l'UIG à Vernier, la guilde des amis de C. Freinet); dans le monde de l'industrie, il convient enfin de signaler les efforts pédagogiques de plusieurs grandes firmes comme Ebauches S.A. et le Centre international de formation de l'industrie horlogère suisse à Lausanne.

Notre propos se doit aussi de signaler l'effort calme, tenace et clairvoyant accompli par l'institut central ORT à Anières (Genève) qui, pour former au mieux les jeunes techniciens – israélites pour la plupart – qui seront envoyés partout, dans le monde, est toujours à l'affût des dernières nouveautés pédagogiques. C'est l'ORT qui, en 1962, a organisé le premier cours de «programmation» dirigé par le Professeur Silverman de New-York. Ce cours avait été ouvert à deux Genevois: Gilbert Métraux et Olaf Tischer, et c'est sans doute à cette époque qu'ont débuté les travaux systématiques concernant l'instruction programmée. L'ORT s'est aussi donné un des premiers laboratoires de langues de la Suisse romande, laboratoire constamment perfectionné et «manié» avec virtuosité par notre ami Maurice Aboudaram. Ce laboratoire vient d'ailleurs de servir de prototype au laboratoire de langues que l'Ecole supérieure technique de Genève est en train de se donner.

Je pense ainsi en avoir assez dit (et ceux qui n'auraient pas trouvé dans ces quelques lignes la place qu'il aurait fallu leur faire voudront bien, et m'excuser et prendre leur plume pour nous dire dans un prochain bulletin, ce qu'ils ont fait, eux aussi, et ce qu'ils comptent pouvoir réaliser) pour montrer qu'une intense fermentation pédagogique se manifeste sur terre romande. Le moment, dès lors, ne serait-il pas venu de coordonner tous ces efforts généreux pour leur permettre d'atteindre leur efficacité maximale?

Tout a commencé en mars 1965 à l'occasion d'une rencontre organisée par le service de la recherche pédagogique de Genève à propos de l'instruction programmée. Nous avions parmi nous Pierre Gréco de la Sorbonne, le Dr Pagès, conseiller technique à IBM (Paris), M. Papaloïzos de l'Institut de psychologie de Neuchâtel, des professeurs, des instituteurs, des chercheurs.

Au terme de la journée le souhait fut exprimé d'avoir une deuxième rencontre. Celle-ci eut lieu à Lausanne en juin 1965. C'est alors que le besoin de cohésion se fit sentir de manière plus impérative encore et qu'on décida de lancer un groupe romand de coordination. Une «commission des statuts» fut désignée. Elle siégea plusieurs fois, à Lausanne, durant l'été 1965 et c'est le 6 novembre 1965 que le GRETI (groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction) fut mis sur les fonts baptismaux au cours d'une assemblée constitutive tenue à Lausanne.

Que veut notre GRETI? Interrogeons ses statuts.

«L'activité du GRETI, disent-ils, à l'art. 2, a pour but d'améliorer l'éducation et l'instruction par l'étude et la promotion des techniques pédagogiques les plus valables, dont, par exemple, l'instruction programmée et le laboratoire de langues».

Le GRETI, ainsi, porte son attention sur l'*aspect technique* de l'instruction. Cela peut étonner ceux qui ont à l'égard de la technique l'appréhension qu'on a en présence d'instruments étranges, fantastiques, voire maléfiques. Cela cependant ne surprendra pas ceux qui se rendent compte que l'instruction doit se fonder en science et, par voie de conséquence, se donner des moyens d'action, des techniques propres à assurer sa nécessaire efficacité.

S'instruire, aujourd'hui, c'est apprendre. Or les théories de l'apprentissage s'élaborent avec une précision croissante, œuvre qu'elles sont des neurologues, des psychologues, des cybernéticiens, des spécialistes de l'information. On sait de mieux en mieux comment l'individu apprend, comment il doit s'y prendre pour bien apprendre. Et ce «comment» se détaille en moyens concrets, en techniques encore une fois, qu'il convient d'examiner, d'essayer puis, enfin de recommander.

Mais, dira-t-on, cette étude des moyens les meilleurs à instruire la jeunesse, n'est-elle pas l'apanage de la pédagogie et n'est-ce pas aux pédagogues officiels – ceux qui sont à la tête des départements de l'instruction publique, ceux qui professent dans les universités et les écoles normales, ceux enfin qui enseignent tous les jours dans les écoles du pays – de prendre en main les problèmes que soulève l'apparition de la technique de l'instruction en général et des techniques spécifiques en particulier. Cela se pourrait.

Il faut cependant admettre que la tâche qui incombe aujourd'hui à la pédagogie est si lourde qu'il lui est difficile de se placer constamment sur le front d'avancée de l'essor technique. Cette «pédagogie» mérite d'être aidée. Et elle doit l'être pour deux raisons au moins. La première étant la concurrence que sont en train de lui faire les «mass-média» – cinéma, radio, télévision – qui, dotées d'un appareillage technique puissant, menacent de déborder la «pédagogie scolaire» encore peu technicisée. La seconde raison est qu'il se trouve que la pédagogie a cessé d'être l'affaire de l'école seule. Le monde qui l'entoure, le monde de la vie – celui de l'industrie et du commerce – s'intéresse à elle car il a dû entreprendre la formation de son personnel – voir les écoles d'apprentis de nos grandes usines métallurgiques – et, depuis peu, la formation continue du personnel en exercice. Or ce monde-là s'intéresse, au premier chef, aux aspects techniques de la pédagogie: quels moyens sont les meilleurs pour parvenir, économiquement, à telle fin précise?

Si donc les instances sont nombreuses à vouloir disposer de techniques d'instruction sûres, ne convenait-il pas de susciter le groupement de leurs efforts? C'est un tel besoin qu'a cru pressentir le GRETI. Et dès le lancement des premières circulaires, il est apparu qu'il ne s'était pas trompé. Les membres actuels du groupe sont d'origines multiples: départements, universités, instituts de pédagogie, écoles normales,

écoles secondaires, associations d'enseignants, pédagogues individuels, et, simultanément, entreprises industrielles, commerciales des secteurs privés et publics. L'idée a été trouvée bonne. Les appuis sont venus. Reste à œuvrer.

Le GRETI a, dès sa première assemblée générale, celle du 22 janvier 1966, mis sur pied des commissions de travail:

– *La commission d'information* que préside M. Eric Laurent, directeur du Centre d'information et de recherche du Département de l'Instruction publique de Neuchâtel. Cette commission se chargera non seulement de la parution du Bulletin, mais recueillera aussi la documentation – une documentation vraisemblablement abondante – relative aux techniques d'instruction et elle en assurera la diffusion parmi les membres du GRETI.

– *La commission dite de formation*, présidée par M. Gilbert Métraux, chargée de recherches au service de la recherche pédagogique du Département de l'Instruction publique de Genève, se donne pour tâche de former des programmeurs dans le secteur de l'instruction programmée.

– *La commission de contrôle* est présidée par M. Jean-Pierre Schellhorn, statisticien IBM. Elle a pour but d'instrumenter le GRETI afin qu'il soit à même de porter un jugement objectif à l'égard des techniques d'instruction actuelles ou de celles qui pourront surgir. Le GRETI ainsi ambitionne de pouvoir décerner aux techniques valables un «label de qualité» donnant aux utilisateurs toute garantie quant à leur valeur pédagogique.

– *La commission dite d'algèbre*, présidée par M. Jacques Hainaut, maître à l'Ecole professionnelle de Genève, travaille avec l'appui de l'OFIAMT (Berne), à mettre sur pied un manuel programmé d'algèbre destiné aux élèves des Ecoles professionnelles.

– *La commission de l'Ecole primaire* a, à sa tête, M. Paul Mayenzet, maître au Cycle d'orientation de Genève. Elle suscite des essais de programmation dans diverses branches scolaires afin de préciser dans quelle mesure et dans quels secteurs particuliers l'instruction programmée pourra être utile à l'école primaire.

– *La commission «ICO»*, enfin, est dirigée par M. Pierre Bellmann, directeur du Centre international de formation de l'industrie horlogère suisse. Elle se propose de grouper tous les efforts que tente le monde de l'industrie et du commerce pour se donner des dispositifs pédagogiques rentables.

Au moment où j'écris ces lignes, je sais que d'autres groupes de travail sont en germination ou que d'autres encore, déjà existants, se rangeront vraisemblablement sous la bannière du groupe romand.

C'est dire que le GRETI, aussitôt né s'est trouvé en plein travail et que s'il le fut si vite c'est qu'il répondait à un besoin.

D'autres réalisations viendront. Des journées d'étude seront organisées, des séminaires de travail seront convoqués, d'autres choses encore...

Tout désormais dépendra de notre commune ardeur.

Chacun attend beaucoup de tous, tous attendent beaucoup de chacun.

Laboremus!

*Samuel Roller,
président de GRETI*

BIBLIOGRAPHIE

WALO VON GREYERZ: *Le Palais fédéral*. Une visite aux salles des chambres fédérales. Traduit par Dr P. Bise 47 pages texte avec 24 illustrations, broché: 4 fr. 50 (Ed. Paul Haupt Berne).

Sous ce titre vient de paraître en deuxième édition, mise à jour, un

petit volume richement illustré. Il n'est pas simplement un guide à travers les bâtiments de la plus haute administration de notre Confédération helvétique, mais, en montrant en pleine action nos autorités supérieures, soit le Conseil national, le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral, il nous donne une instruction civique excellente et vivante.